



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

CONVOCAATION

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS » qui se tiendra :

Samedi 7 Février 2009 de 17h00 à 19h00

À l' Ecole des Myrtilles

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un autre propriétaire, membre de notre AFUL, afin que le quorum soit atteint (69 membres présents ou représentés sur 136). Vous pouvez à cet effet, utiliser le formulaire ci-joint. Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 9 par personne.

L'ordre du jour de l'assemblée, la cotisation 2009 et le rapport financier 2008 sont joints à cette convocation.

BON POUR POUVOIR

Je soussigné :

Lot N° :

Adresse :

Donne pouvoir à :

Lot N° :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFUL « LES LYS » du 7 Février 2009

Fait à MenneCY le : Signature :



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Compte rendu des activités de l'année écoulée :
 - Espaces verts
 - Règlement
 - Informations diverses
3. Budget 2008
4. Vote du Quitus
5. Présentation et Approbation du Budget Prévisionnel 2009
6. Questions diverses
7. Renouvellement des membres du comité

Les questions particulières des propriétaires doivent être transmises au minimum 24h00 avant l'assemblée générale.

Les propriétaires qui désireraient devenir membre du comité syndical de l'AFUL « LES LYS » peuvent transmettre leur candidature par correspondance à :

M. Stéphane Girardeau



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

RAPPORT FINANCIER

Veillez trouver ci-joint le bilan de l'exercice 2008 et le projet de budget pour l'année 2009. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

BILAN 2008 et PREVISIONNEL 2009

BILAN 2008

Pour tous les postes la réalisation 2009 est inférieure aux prévisions qui avaient été déterminées à partir des dépenses 2008.

Les principaux points que l'on peut noter :

- Les frais de bureau sont inférieurs de 130 € par rapport aux prévisions.
- Une recette exceptionnelle de 300 € a été versée par la société cine tv en dédommagement de la gêne occasionnée par la réalisation de son film dans les rues de l'AFUL.
- Des produits financiers en forte augmentation : 276.41 €
- Le bilan montre un gain de 1080,96 €.

PREVISIONS 2009

Le comité propose de maintenir la même cotisation de 180 € pour l'année 2009.

Un budget de 1875 € est prévu pour des travaux d'abattage et de plantations dont la réalisation est nécessaire pour améliorer nos espaces verts.

Par contre le contrat d'entretien permanent des espaces verts, qui représentera 81% du budget global, n'est lui qu'en augmentation de seulement 1.017% à 20016 € (1675 € par mois à partir d'avril 2009).

On notera que les espaces verts constituent la principale dépense du budget de notre AFUL avec près de 88 % du budget global prévu en 2009.

Nous prévoyons des dépenses d'avocat de 500 € pour l'affaire Blanchet - Despres

La réserve financière permet non seulement de pouvoir faire face à des dépenses imprévues, mais également d'avoir un fond de roulement suffisant, entre autre pour permettre de régler les dépenses d'espaces verts pendant le premier trimestre en attendant les premières cotisations.



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

BILAN EXERCICE 2008

Cotisations dues	2577,53
Société Générale	
Compte courant	4418,93
Compte livret	7485,31
Totaux	14481,77

Report à nouveau	8540,81
Fournisseur Fuschia	4860,00
résultat gain	1080,96

Totaux	14481,77
---------------	-----------------

COMPTE RESULTAT 2008

Eaux	58,44
Frais de bureau	699,01
Entretien espaces verts	19683,00
Amélioration espaces verts	2144,00
Assurances	641,00
Taxe foncière	750,00
Résultat gain	1080,96
Totaux	25056,41

Cotisations	24480,00
Produits financiers	276,41
Gains exceptionnel	300,00

Totaux	25056,41
---------------	-----------------

PREVISIONNEL 2009

Eau	65,00
Frais de bureau	830,00
Entretien Espaces verts	20016,00
Amélioration Espaces verts	1875,00
Assurances	650,00
Taxe foncière	750,00
Avocat	500,00

Totaux	24686,00
---------------	-----------------

Cotisations	24480,00
Produits financiers	206,00

Totaux	24686,00
---------------	-----------------

cotisation 2009: 180euros



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

	Réalisations 2008	Prévisions 2008	Ecart
1. Charges			
Eau	58,44	60,00	1,56
Frais de bureau	699,01	830,00	130,99
Entretien espaces verts	19683,00	19764,00	81,00
Amélioration espaces verts	2144,00	2144,00	0,00
Assurances	641,00	632,00	-9,00
Taxe foncière	750,00	750,00	0,00
Avocat	0,00	500,00	500,00
Totaux	23975,45	24680,00	704,55
2. Produits			
Cotisations	24480,00	24480,00	0,00
Produits financiers	276,41	200,00	76,41
Profit exceptionnel	300,00	0,00	300,00
Totaux	25056,41	24680,00	376,41
3. Résultats	1080,96	0,00	1080,96



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

COTISATION 2009

La cotisation 2009 a été fixée à 180€ soit au même niveau que celle de 2008.
Vous pouvez effectuer le règlement :

Soit en un seul versement de 180€ le 31 Mai 2009 au plus tard

Soit en deux versements :

- Un premier versement de 90€ le 15 Mars 2009 au plus tard
- Un deuxième versement de 90€ le 31 Août 2009 au plus tard.

Tout propriétaire n'ayant pas réglé la somme de 90€ le 15 Mars 2009 sera supposé avoir choisi pour règlement unique le 31 Mai au plus tard.

Nous vous rappelons que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre notre trésorerie en difficulté.

Nous vous en remercions par avance.

La cotisation est à faire parvenir au trésorier de l'AFUL ou à notre adresse postale :

AFUL « Les LYS »
BP 34
91541 MENNECY Cedex 1